



BAROMÈTRE DE L'ASL 2022

SUR LE CLIMAT SCOLAIRE ET LA RELATION
DANS LES ÉTABLISSEMENTS

i20

**120 ANS DE PROTECTION,
D'ACCOMPAGNEMENT,
DE SOUTIEN ET D'ÉCOUTE.**

SOMMAIRE

**LES CHIFFRES CLÉS
DE L'ANNÉE 2022** P. 4

**ANALYSE :
CE QUE RÉVÈLENT
LES CHIFFRES 2022** P. 6

PJP P. 7

RJP P. 13

ÉDITO

Cette année L'Autonome de Solidarité Laïque fête ses 120 ans.

Un siècle et deux décennies que l'histoire de L'ASL se confond avec celle de l'École de la République. Alors que les instituteurs se déployaient sur tout le territoire pour instruire les enfants de ce pays, quelques-uns d'entre eux savaient déjà que ce métier n'était pas sans risque et qu'il fallait s'en protéger. Nous étions au début du XX^e siècle et ceux qui allaient devenir les fondateurs de L'ASL mettaient en place des moyens solidaires pour aider leurs collègues confrontés à des affaires dont certaines déjà étaient judiciairisées.

120 ans que nos actions se poursuivent, se développent pour apporter le soutien et l'accompagnement les plus pertinents possibles aux personnels qui en ont besoin.

En 2022, pour répondre aux sollicitations des professionnels de l'éducation, notre organisation a choisi d'élargir son champ d'intervention et s'est adaptée afin d'être aux côtés d'un public plus large. En effet, de plus en plus de personnels ont besoin de nous et nous sollicitent pour les accompagner.

En parallèle de cet accompagnement, L'Autonome de Solidarité Laïque a développé depuis de nombreuses années son baromètre du climat scolaire. À travers les dossiers traités par les équipes départementales de L'ASL (militants et collaborateurs), l'objectif est de mesurer, de manière précise et objective, le vécu des personnels d'éducation dans les établissements.

Afin de mettre en lumière les évolutions qui ont cours chaque année, nous développons de nouveaux angles d'analyse. Cela nous permet de répondre aux questionnements



actuels qui émergent dans le débat public et politique.

L'école est le lieu où se construit l'avenir des générations futures ; c'est un lieu d'émancipation, un lieu essentiel où les élèves, citoyens de demain, peuvent développer compétences et connaissances et faire l'apprentissage du vivre et du faire ensemble. Ils acquièrent ainsi les valeurs qui leur permettront de s'épanouir, de réussir, de se construire et d'agir sur une société qui se doit d'être plus juste et plus solidaire.

L'école est donc un lieu d'importance, mais elle est confrontée à une problématique majeure : le climat scolaire est loin d'être apaisé et les agressions envers les personnels ou les remises en cause dont ils peuvent être l'objet ne se sont pas atténuées. Victimes également de conflits internes, les personnels d'éducation se sentent de moins en moins respectés ou en sécurité.

Cette situation ne saurait perdurer. Les personnels d'éducation doivent bénéficier d'un environnement serein et bienveillant pour qu'ils puissent accomplir leur mission dans les meilleures conditions possibles.

Le baromètre de L'ASL permet ainsi de mesurer l'ampleur des problématiques mais aussi d'identifier les solutions à mettre en œuvre pour améliorer la situation.

Nous encourageons donc la mise en place de politiques efficaces pour protéger les personnels d'éducation, et continuons à promouvoir les valeurs d'égalité, de respect, de tolérance au sein des établissements scolaires, et plus largement au sein de la société.

VINCENT BOUBA
Président de L'Autonome
de Solidarité Laïque

2022 LES CHIFFRES CLÉS

PJP

Protection juridique
professionnelle



RJP

Renseignement
juridique
personnalisé

NOMBRE D'ADHÉRENTS À L'ASL EN 2022 :
473 216

Dont

83,6%

de personnels
en mission d'enseignement,
soit 395 306 enseignants.

Dont

6,6%

de personnels
d'encadrement,
soit 31 285 chefs d'établissement
et directeurs d'école.

Dont

9,8%

de personnels exerçant
des missions hors enseignement,
soit 46 625 personnels
(assistants éducatifs, accompagnants des personnes
handicapées, personnels administratifs, etc.).



4 485

dossiers ouverts
en PJP en 2022
contre 4 732
en 2021

→ Une baisse de **5,2%** par rapport à 2021.

→ Alors que **400** dépôts de plainte ont été déposés pour les dossiers PJP, seulement **31** ont été traités par la justice (**0,7%**).

→ Dans **91,5%** des cas, l'adhérent est victime.



5 108

dossiers ouverts
en RJP en 2022
contre 4 847
en 2021

→ Une hausse de **5,3%**.

Ainsi, le nombre de dossiers ouverts par L'ASL reste constant bien que l'on constate une bascule entre les dossiers avec traitement **juridique** et les dossiers de **renseignement**.

Typologie des dossiers PJP

→ La majorité des dossiers de protection juridique professionnelle concerne une agression ou un sentiment d'agression soit au total **75,2% des dossiers**.



→ Ce sont les **enseignants du 1^{er}** (42,2%) et **2nd degrés** (29,8%) qui déclarent le plus de sinistres. Puis suivent les directeurs d'école (**16,6%**) et, dans une moindre mesure, les chefs d'établissement, (**4,1%**).

→ Dans **+ 50%** des cas, ce sont les représentants légaux ou un proche de la famille qui sont impliqués dans les litiges.

Typologie des dossiers RJP

Comme en 2021, la majorité des dossiers de renseignement juridique personnalisé concerne des conflits (**29,15%**).

→ En 2022, ces dossiers augmentent de près de **4 points**.

→ Une augmentation pour la 3^e année consécutive :
+ **10 points** en 2020, + **8,5 points** en 2021.

Les demandes de dossier conseil représentent :



→ Ce sont les enseignants (**72%**), puis les directeurs d'école (**22,6%**) qui sollicitent le plus L'ASL pour ces renseignements juridiques.



CE QUE RÉVÈLENT LES CHIFFRES DE 2022

L'analyse de Sylvie Guyot et Jean-Louis Linder¹

Le bon réflexe avant le « point de non-retour »

Alors que l'on constate une baisse de **5,2%** des dossiers PJP, c'est-à-dire pour lesquels les adhérents demandent la mise en place d'une protection et d'un suivi juridique, on constate une hausse du même ordre sur le nombre de dossiers RJP (**5,3%**).

Aussi, le nombre de dossiers ouverts par L'ASL reste constant si l'on prend en compte cette bascule entre les dossiers avec traitement juridique et les dossiers de renseignement.



« Plusieurs phénomènes et raisons peuvent expliquer ce basculement et ce transfert des dossiers PJP vers les RJP. Sans doute, en premier lieu, la mise en avant médiatique plus systématique des problèmes relationnels, des conflits et des agressions que peuvent subir les personnels ainsi qu'un débat public et politique plus accentué concernant leur protection, notamment depuis l'assassinat de notre collègue Samuel Paty. La question de l'alerte précoce d'éventuels problèmes pour se protéger a pu faire écho chez les enseignants.

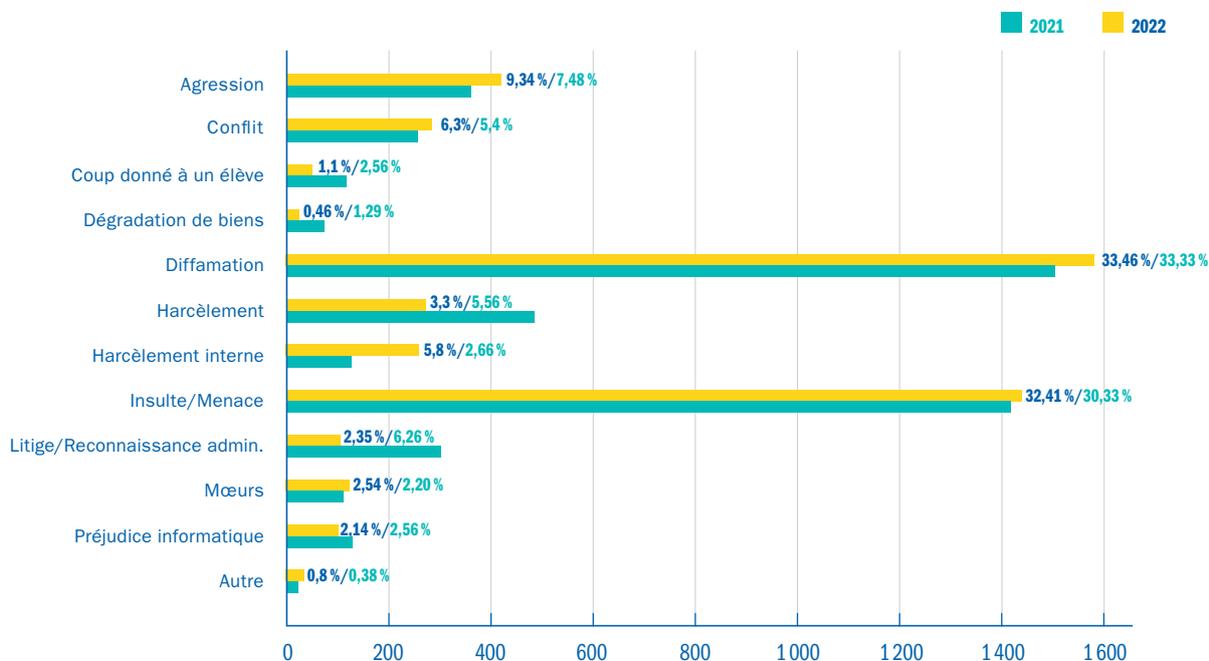
Nous pensons également que la prévention menée ces dernières années par L'ASL auprès de ses adhérents, notamment par le biais de ses formations, a pu, tout autant, sensibiliser les personnels à changer leur comportement et les inciter à consulter leur délégation départementale dès qu'ils se posent une question ou qu'ils sentent qu'une situation peut dégénérer. Dans chacune de nos communications ou nos formations, nous leur rappelons comment L'ASL peut agir à leurs côtés et peut les conseiller pour ne pas laisser une situation devenir problématique ou conflictuelle. Et, en effet, en analysant le fond nos dossiers RJP, nous avons pu constater que plusieurs d'entre eux auraient pu devenir des dossiers PJP nécessitant dès lors un suivi et une assistance juridique sans cette intervention préalable. Ce nouveau réflexe est donc le bon ! »

Jean-Louis Linder, Vice-Président de L'ASL

PJP

Des personnels qui se sentent plus agressés au sein de l'établissement

PJP PAR NATURE EN 2022



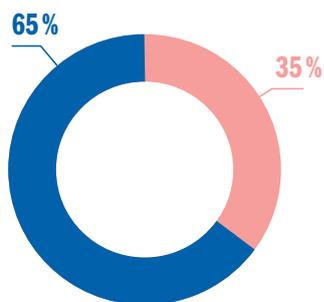
1. DES PERSONNELS QUI SONT ET SE SENTENT DE PLUS EN PLUS AGRESSÉS

En 2022, bien que le nombre de dossiers PJP soit en baisse, L'ASL constate que les dossiers « **Agression** » ont augmenté de près de 2 points (65 dossiers supplémentaires). Les principaux auteurs de ces agressions sont les représentants légaux (45%), suivi par les élèves (39%).

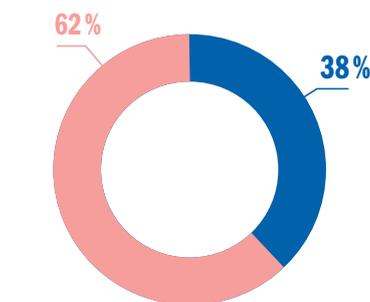
Concernant la typologie de ces agressions, on retrouve plus d'agressions verbales (menaces de mort, par exemple) que physiques dans le 1^{er} degré, à hauteur respectivement de 65% et 35%. Dans le 2nd degré, on constate le phénomène inverse avec 62% d'agressions physiques et 38% d'agressions verbales.

Parmi ces dossiers « **Agressions** », L'ASL estime qu'environ 20% d'entre eux sont en lien avec des élèves présentant des troubles du comportement ou des attitudes incompatibles avec une scolarité ordinaire.

PREMIER DEGRÉ (maternelle et élémentaire)



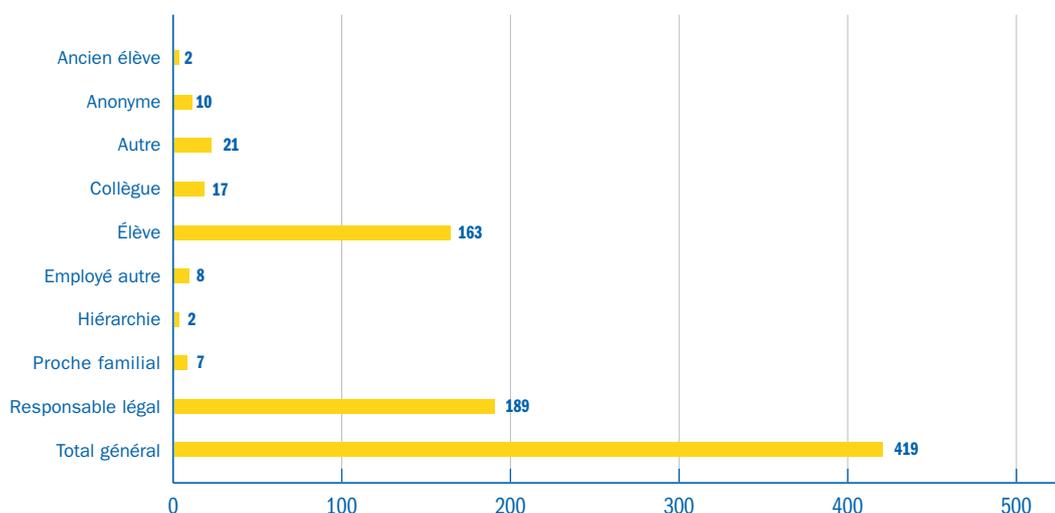
SECOND DEGRÉ (collège et lycée)



■ AGRESSIONS VERBALES

■ AGRESSIONS PHYSIQUES

RÉPARTITION DES DOSSIERS « AGRESSION » PAR TIERS IMPLIQUÉS



Outre les dossiers « Agression », on peut également constater, dans ce nouveau baromètre, une augmentation de 2 points pour les dossiers « Insulte/Menace » alors que les dossiers « Diffamation » restent à 33%.

Aussi, si l'on cumule l'ensemble de ces dossiers (« Agression » / « Insulte et Menace » / « Diffamation »), pour lesquels les adhérents affirment avoir vécu une agression (avec ou sans qualification juridique), on atteint un pourcentage total de 75,2%. Ce chiffre est en nette augmentation par rapport au baromètre 2021 (+ 4 points) où l'ensemble de ces dossiers représentaient 71,1%.



« Au vu des témoignages que nous recevons au sein des délégations départementales, il nous semblait intéressant et important de faire ressortir cette notion de ressenti de la part des adhérents. En effet, lorsque les adhérents viennent à L'ASL pour ouvrir ce type de dossier, ils nous disent avant tout : « J'ai été agressé, je me suis senti agressé ! ».

Aussi, même si l'ensemble de ces dossiers ne concernent pas tous des agressions permettant une qualification juridique, ce ressenti démontre et témoigne du sentiment d'insécurité prégnant et du besoin réel des personnels d'être accompagnés et protégés.

Nous tenions donc à rendre compte de cette réalité de terrain. Cette réalité, que nous faisons ressortir présentement, fait parfaitement écho aux chiffres de l'étude de victimation que L'ASL a demandée de mener aux chercheurs Benjamin Moignard et Éric Debarbieux».¹

Jean-Louis Linder, Vice-Président de L'ASL

→ EXEMPLE D'UN DOSSIER « AGRESSION VERBALE »

Suite à un conflit entre élèves en école élémentaire réglé par les personnels directement, le représentant légal de l'un d'entre eux s'est présenté quelques jours plus tard à la sortie de l'école. Il a alors menacé de mort les enfants et a insulté très gravement et vulgairement les enseignants qui assuraient la surveillance de cette sortie.

L'un de ces enseignants a décidé de porter plainte et un dossier PJP « Agression » a été ouvert par L'ASL.

1. L'ASL dévoile les premiers résultats de l'étude sur le climat scolaire (2nd degré), L'ASL <https://www.autonome-solidarite.fr/articles/lasl-devoile-les-premiers-resultats-de-letude-sur-le-climat-scolaire-2nd-degre/>

2. DES DEMANDES DE PROTECTION FONCTIONNELLE ACCORDÉES UNE FOIS SUR TROIS

Pour répondre à la décision de M. Pap Ndiaye, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de renforcer la protection et le soutien aux personnels, L'ASL a souhaité mesurer le nombre de demandes de protection fonctionnelle formulées par ses adhérents.

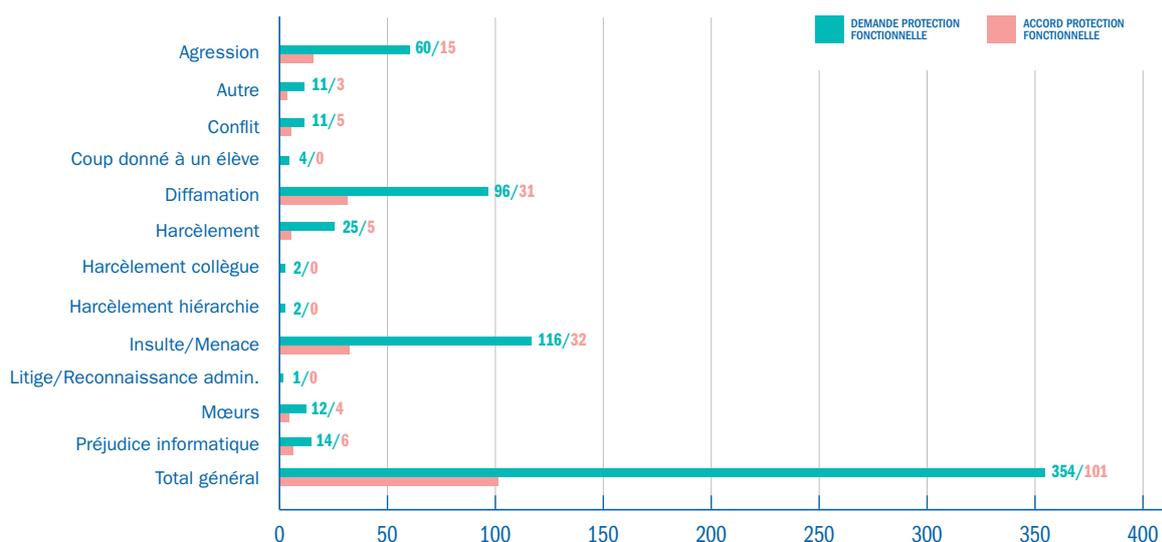
Il ressort que **seulement un tiers de ces demandes ont été accordées par le ministère en 2022.**

Sans être en contradiction avec les données fournies ces derniers mois par le ministère de l'Éducation nationale concernant l'octroi de la protection fonctionnelle, L'ASL tient à préciser que tous les dossiers ont été parfaitement formalisés avec l'aide des avocats-conseil de son réseau et qu'ils répondaient en tous points aux critères établis par le ministère en vue de l'octroi de ladite protection.

Compte-tenu de ce faible pourcentage d'octroi, L'ASL souhaite donc qu'une collaboration spécifique soit initiée avec le ministère permettant de travailler autant sur les critères d'octroi de la protection fonctionnelle que sur la manière de remplir les dossiers de demande afin que celle-ci puisse être accordée plus largement à l'avenir.

Cela pourrait sans aucun doute participer à accroître la confiance des personnels envers leur hiérarchie et leur administration.

PROTECTION FONCTIONNELLE DANS LE CADRE DES DOSSIERS PJP



→ LES PRINCIPAUX DOSSIERS POUR LESQUELS LA PROTECTION FONCTIONNELLE A ÉTÉ ACCORDÉE SONT :

Les Insultes/Menaces

→ 32 sur 116

Les Diffamations

→ 31 sur 96

Les Agressions

→ 15 sur 60

3. DES RELATIONS EN INTERNE PLUS TENDUES

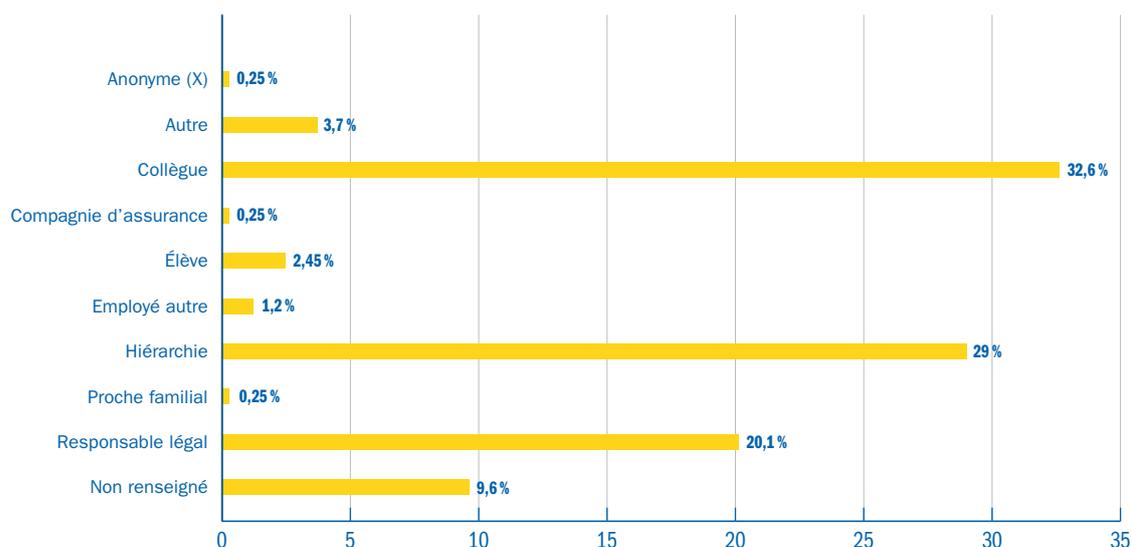
Les conflits connaissent encore cette année une augmentation passant de 5,41% en 2021 à 6,28% en 2022. Il est à noter que cette catégorie avait déjà augmenté en 2020, et plus encore en 2021. Cette catégorie **augmente en moyenne de 1,5 point par an** depuis 3 ans, mais la hausse sur cette catégorie est bien plus significative pour les dossiers RJP (conseils et renseignements, cf. p. 13).

Alors que L'ASL expliquait cette augmentation en grande partie par les tensions induites par la gestion de la crise sanitaire (changements de protocoles, notamment), une fois celle-ci passée, les tensions ne baissent pourtant pas. Force est de constater que ces tendances confirment les résultats de l'étude de victimation¹ menée par Benjamin Moignard et Éric Debarbieux pour L'ASL. Cela confirme bien **un climat qui continue à se dégrader au sein de l'école et un véritable « effondrement de la qualité des relations entre adultes »**.

Les chiffres sur les dossiers « Harcèlement interne » viennent également corroborer l'étude en question puisque, cette année encore, ces dossiers sont en hausse. Ils représentaient 2,66% des dossiers en 2021 contre 5,8% en 2022. **Le chiffre a donc doublé en un an.**

À l'inverse, les dossiers de harcèlement (élèves, représentants légaux, etc.) sont en baisse : on passe de 5,56% en 2021 à 3,30% en 2022.

PJP HARCÈLEMENT PAR TIERS



Parmi les catégories en baisse, il est à noter que les dossiers « Litige/Reconnaissance administrative » ont chuté de près de **4 points** et que les dossiers « Coup donné à un élève ou reçu par un élève » ont diminué de **1,5 point**.



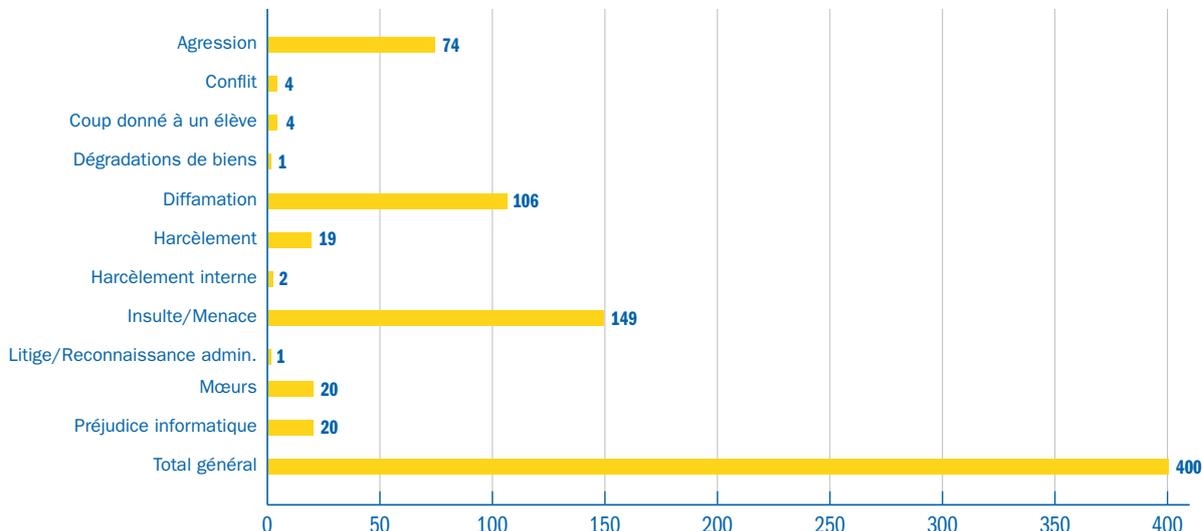
FOCUS DOSSIERS LAÏCITÉ

Au regard de l'actualité, des demandes médias ainsi que des résultats de l'étude de victimation (2nd degré)¹ menée par les chercheurs Benjamin Moignard et Éric Debarbieux en 2022, L'ASL a analysé ses dossiers qui concernaient en particulier la question de la laïcité. Pour la première année, L'ASL relève 8 dossiers qui concernent cette problématique. Ainsi, le sentiment des personnels d'éducation montrant une préoccupation sur cette question, commence à se traduire dans les dossiers ouverts par les adhérents de L'ASL.

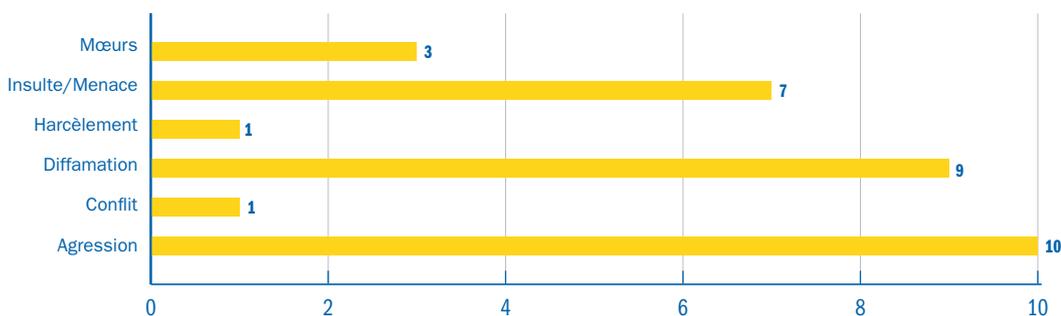
1. L'ASL dévoile les premiers résultats de l'étude sur le climat scolaire (2nd degré), L'ASL <https://www.autonome-solidarite.fr/articles/lasl-devoile-les-premiers-resultats-de-letude-sur-le-climat-scolaire-2nd-degre/>

4. TRAITEMENT DES DOSSIERS EN JUSTICE

NOMBRE DE PLAINTES DÉPOSÉES



PJP TRAITÉS PAR LA JUSTICE



Sur les 74 dépôts de plainte pour agression, 36 concernent une agression physique, soit près de **49%**. Les autres dépôts de plainte, soit **51%**, concernent des agressions verbales dont **11%** avec menace de mort.

→ EXEMPLE D'UN DOSSIER « INSULTE/MENACE » EN COURS D'INSTRUCTION

Une directrice d'école rencontre des difficultés relationnelles avec la mère de l'un des élèves de son établissement. La parente publie alors un témoignage de son fils sur le réseau social TikTok, dans lequel ce dernier accuse la directrice de l'avoir insulté et humilié, propos que la directrice considère comme mensongers. La vidéo devient virale et dans les nombreux commentaires, on retrouve des menaces de mort ainsi que des informations permettant d'identifier et de localiser la directrice. Avec l'aide de L'ASL, la directrice porte plainte. Le tribunal judiciaire a convoqué une audience « pour divulgation d'information permettant d'identifier ou de localiser une personne chargée de mission de service public et exposant à un risque direct d'atteinte à la personne ou aux biens ».

→ EXEMPLE D'UN DOSSIER « DIFFAMATION » AYANT ÉTÉ TRAITÉ PAR LA JUSTICE

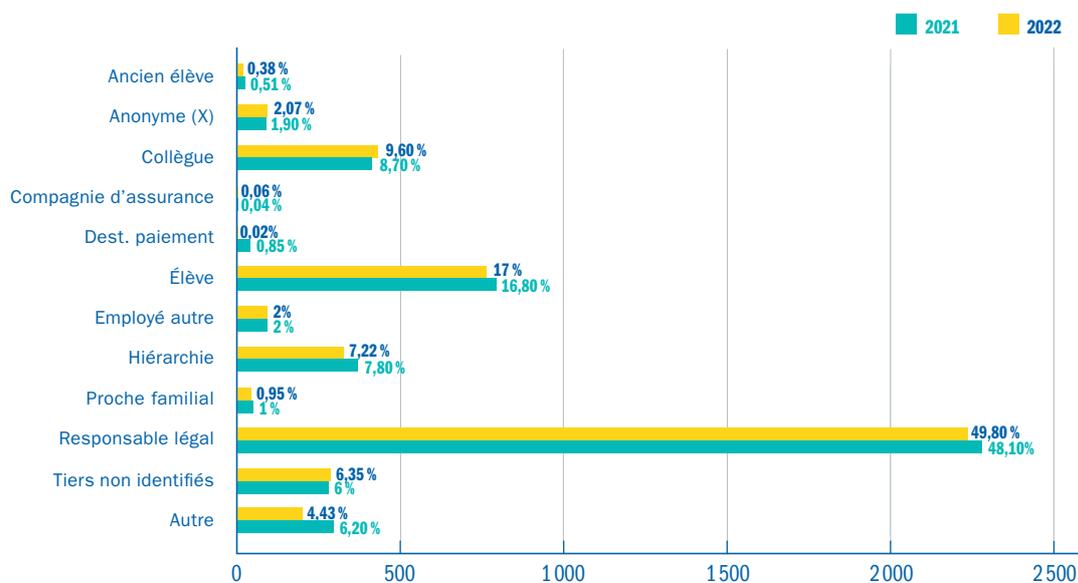
Une directrice d'école découvre qu'elle est calomniée sur un réseau social par le parent d'un ancien élève, l'accusant de racisme. Elle y est également clairement identifiée et localisable de par les détails sur sa personne et son établissement. Après avoir porté plainte pour diffamation, le tribunal a reconnu le délit et a condamné le parent à une amende de 150 € et à la prise en charge d'une partie des frais de procédure (à hauteur de 500 €).

Parmi les plaintes déposées par les adhérents avec l'accompagnement de L'ASL, le plus grand nombre de dossiers concerne la catégorie Insulte/Menace (149 sur 400), suivi de la catégorie Diffamation avec **106** plaintes sur les **400**.

5. LES TIERS IMPLIQUÉS

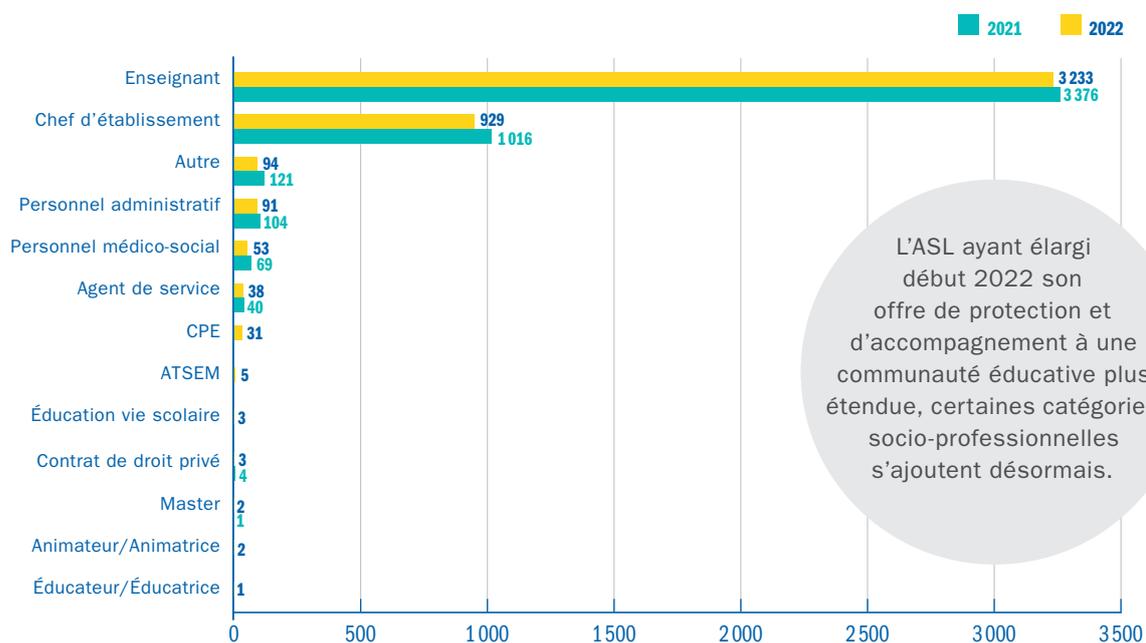
L'ASL constate une stabilité quant à l'implication des tiers bien que l'on note de légères variations de l'ordre de **1 point** entre 2021 et 2022 concernant, d'une part, les représentants légaux (**50%** en 2022 contre **49%** en 2021) et, d'autre part, les collègues qui représentent **9,6%** des tiers impliqués en 2022 contre **8,7%** en 2021.

Les élèves représentent quant à eux toujours 17% des tiers impliqués.



6. PJP PAR CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

Les enseignants représentent toujours la majorité des adhérents qui ouvrent des dossiers et qui demandent un accompagnement juridique à L'ASL (70%). L'exposition aux risques de litiges pour les personnels de direction est 3 fois supérieure à celle des enseignants, au prorata des adhérents (ils sont 12 fois moins nombreux).



L'ASL ayant élargi début 2022 son offre de protection et d'accompagnement à une communauté éducative plus étendue, certaines catégories socio-professionnelles s'ajoutent désormais.

RJP

Des conflits toujours plus importants au sein de l'école

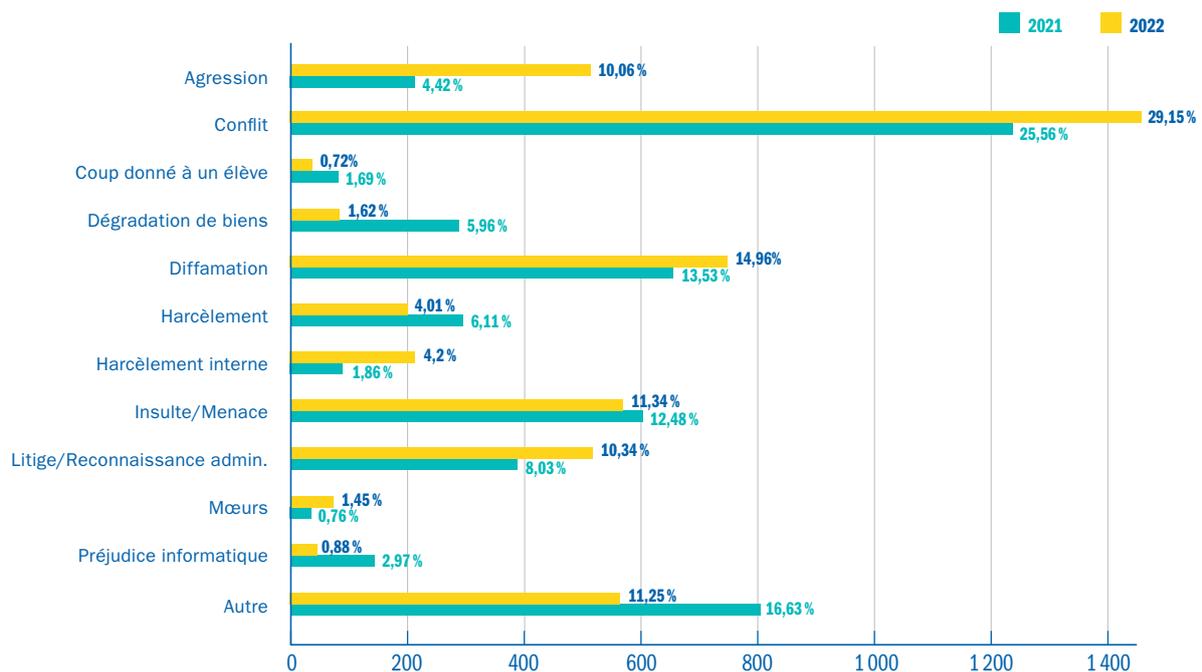
Comme en 2021, la majorité des dossiers 2022 de renseignement juridique concerne des conflits (**29,15%**). Ils ont augmenté de **3,6 points** par rapport à 2021, une hausse qui est constante depuis 2019 et qui est de l'ordre de **22 points** en trois ans. En effet, ces dossiers représentaient **6,8%** en 2019.

Cette augmentation fait encore écho aux données de l'étude de victimation que L'ASL a demandé de mener aux chercheurs **Benjamin Moignard** et **Éric Debarbieux**¹.

Parmi les hausses les plus marquées, L'ASL constate des demandes de conseil plus importantes sur les problématiques suivantes :

- **Agression : 10%** en 2022 contre **4,4%** en 2021.
- **Harcèlement interne : 4,2%** en 2022 contre **1,8%** en 2021
- **Litiges administratifs : 10,3%** en 2022 contre **8%** en 2021.

RJP PAR NATURE 2021

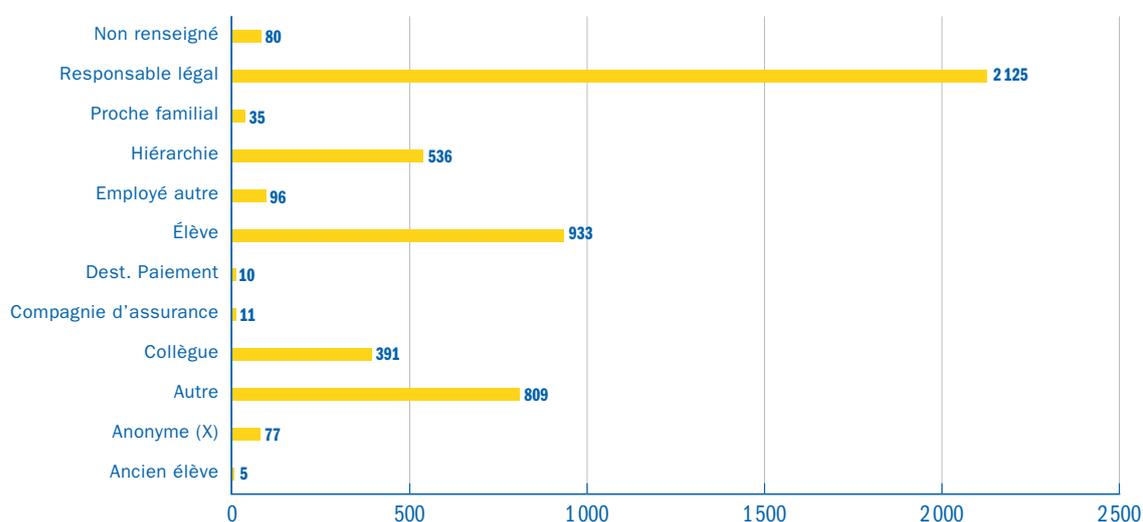


1. L'ASL dévoile les premiers résultats de l'étude sur le climat scolaire (2nd degré), L'ASL
<https://www.autonome-solidarite.fr/articles/lasl-devoile-les-premiers-resultats-de-letude-sur-le-climat-scolaire-2nd-degre/>

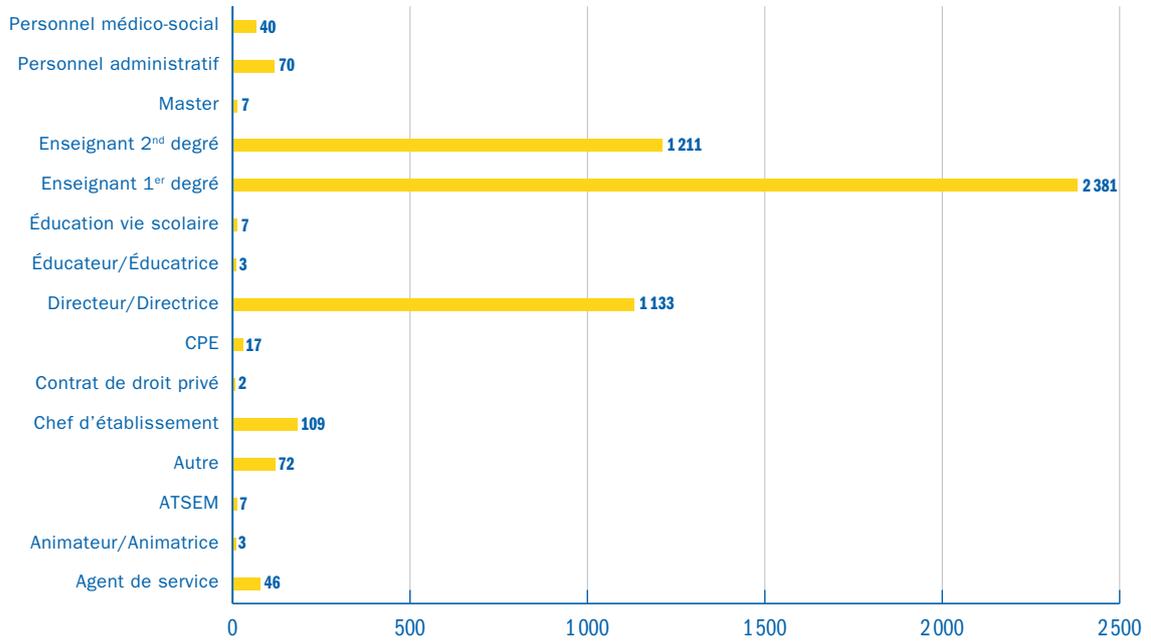
Parmi les dossiers de la catégorie « Autre », on peut noter que :

- **73% des questions concernent plutôt des points de droit civil et pénal, réparties de la façon suivante : 42%** pour les questions liées aux élèves et à leur famille, **21%** pour les questions liées à la gestion quotidienne de l'école (coopérative, sortie, mairie) et **10%** sur le numérique.
- **27% des questions concernent des points de droit administratif, réparties de la façon suivante : 20%** sur des questions de règlement et de circulaire et **7%** sur des questions de carrière ou encore d'accident professionnel.

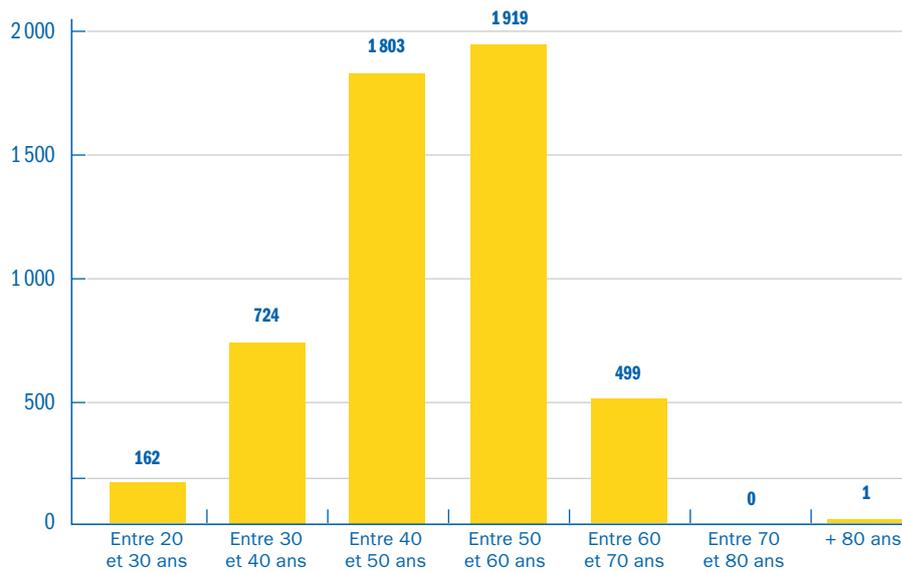
RJP PAR TIERS



RJP PAR CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES



RJP PAR TRANCHE D'ÂGES 2022





www.autonome-solidarite.fr



DÉCOUVREZ ÉGALEMENT LE SITE

www.juriecole.fr

Contacts presse

UNICORP
Cihem GHARBI
06 10 71 14 15
c.gharbi@unicorp.fr